

Communiqué de presse du 06/05/2020

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Covid-19

Covid-19 - 2^{ème} point de situation au terme de 5 semaines de confinement

Comme annoncé dans le communiqué de presse commun CAPEB - FFB - FNTF diffusé ce lundi 4 mai, le secteur du BTP a été l'un des premiers à s'organiser pour faire face à la crise sanitaire en s'appuyant notamment sur le guide de l'OPP/BTP. En Auvergne-Rhône-Alpes, les chantiers reprennent progressivement. C'est pourquoi, au terme de 5 semaines de confinement, les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes ont souhaité procéder à un deuxième point de situation auprès de leurs adhérents. Cette enquête a été réalisée du 24 au 27 avril 2020 et a recueilli près de 1 100 réponses sur les 12 départements.

Dominique Guiseppin - Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

« Les résultats sont enrichissants et le nombre de réponses obtenu montre à quel point les entreprises sont mobilisées. Leurs réponses nous permettent d'adapter l'accompagnement et d'apporter les solutions dont elles ont besoin au sein de chacune des CAPEB du département »

Vers une reprise d'activité certaine mais progressive

73% des entreprises ayant répondu à l'enquête ont amorcé une reprise d'activité et pour 40% d'entre elles la reprise est supérieure à 50%. Celles qui n'ont pas encore repris envisagent de le faire progressivement au plus tard, dès la fin du confinement.

Des dispositifs d'aide largement sollicités par les entreprises

2 tiers des entreprises ont fait une demande de chômage partiel, dont plus de la moitié (54%) à un taux de 75%. C'est le dispositif le plus sollicité par les entreprises. 40% d'entre elles ont déjà touché une indemnité.

Les autres mesures plébiscitées par les entreprises dans le cadre du Covid-19 sont le report d'échéances sur emprunt (41%), le report de charges sociales à l'URSSAF (36%), les arrêts de travail pour garde d'enfants (33%), le fond de solidarité de l'Etat (29%), les prêts garantis par l'Etat (23%), ou encore le report de charges fiscales (18%).

Les aides départementales ou régionales sont a contrario très peu demandées (2% et 1% respectivement pour le fond de solidarité de la Région et le prêt Auvergne-Rhône-Alpes, 0% pour les aides départementales).

Les principales actions de soutien attendues par les entreprises

A la question « si vous aviez 3 possibilités d'être soutenus par votre territoire, quels seraient les soutiens attendus », les entreprises ont répondu à 32% un soutien à la trésorerie, à 30% l'octroi de prêts (elles sont 81% à avoir sollicité leur banque et reçu un accueil favorable de leur part), à 28% le paiement des loyers et des actions de promotion du secteur sur le territoire, à 22% des aides sociales individuelles.

Leurs principaux freins à la reprise d'activité

Les cinq principaux freins à la reprise cités par les chefs d'entreprise sont l'organisation des chantiers et la mise en œuvre du guide OPP/BTP (58%), l'approvisionnement en fourniture, matériels et matériaux de chantier (56%), le manque d'équipements en masques et gel (48%), l'insuffisance de demandes des clients privés ou publics (39%), les difficultés d'accès au chantier (31%).

Les chefs d'entreprise témoignent

« Avec l'information, les bonnes pratiques, les moyens de protection mis à disposition pour les salariés, le dialogue ouvert avec les maitres d'ouvrage, architectes, contrôleurs SPS..., nous trouvons des solutions pour que les délais soient assouplis et que la sécurité des salariés passe en priorité ! Merci à toutes les personnes de la CAPEB qui font un travail formidable pour nous soutenir et nous accompagner ! »

« Il faut envoyer des messages optimistes au grand public pour l'inciter à investir dans son logement, améliorer son confort, rendre son logement moins énergivore...»

« La mise en place des différentes mesures de protection face au Covid 19 dans l'entreprise et sur les chantiers engendre un coût supplémentaire. Est-ce que l'état va accepter une réactualisation des prix sur les marchés publics et inciter les donneurs d'ordre privé à en faire de même ?

« Les demandes clients sont encore peu nombreuses, ce qui présage des "trous" dans les plannings pour septembre-octobre. A nous d'être réactifs.... »

« J'applique toute les précautions pour travailler et faire travailler mes salariés en sécurité, mais les choses ne sont pas simples, quelle paperasse...Simplifions ! Une entreprise à jour de ces cotisations, qui n'a aucun souci avec les instances, aidons les ! »

Pièce jointe : les résultats de l'enquête Covid-19 d'avril

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000** entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et **76 000 salariés**, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5** milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 78 33 46 46 - s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / Suivez nous également sur Facebook et Twitter [@capebaura](#)